

l'albenc

Éditorial

N° 58 Juin 2009

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

EDITO

La Commune, la Communauté de Communes et le Syndicat Mixte Pays Sud Grésivaudan sont trois entités complémentaires. La Commune et la Communauté de Communes sont connues ; Le Syndicat Mixte l'est beaucoup moins. Je consacre l'éditorial à une présentation sommaire de cette structure intercommunale qui pour notre secteur a une importance primordiale. Créé par arrêté Préfectoral le 24 mars 2006, le Syndicat Mixte regroupe trois Communautés de Communes : La Bourne à l'Isère, le Pays de St Marcellin et Vinay. Le Pays Sud Grésivaudan issu de ce regroupement compte 43 communes et constitue un bassin de vie de près de 40 000 habitants. Le Comité Syndical, qui administre cette structure, est composé de 24 membres dont 7 de la Communauté de Communes de Vinay.

Le Contrat de Pays, que le Syndicat Mixte anime et coordonne depuis trois ans, accompagne les initiatives prises au niveau du Sud Grésivaudan en matière de création d'entreprises, de formation, de culture, de patrimoine, de tourisme, d'agriculture, d'environnement, de social, d'information et de communication. Toutes ces actions sont menées en étroite collaboration avec les acteurs du territoire que sont : les entreprises, les commerces, le lycée de St Marcellin, la Maison familiale de Chatte, les organismes sociaux, les associations culturelles, les offices du tourisme, les agriculteurs, les chambres consulaires et les collectivités (communes et communautés de communes)

Pour mettre en œuvre son programme d'action, le Pays Sud-Grésivaudan bénéficie de 4 224 000 € de subventions sur 5 ans de la part de la Région et du Département.

2 974 400 € sont affectés aux actions transversales concernant l'ensemble du territoire du Sud - Grésivaudan.

1 250 000 € sont attribués à des projets d'équipements structurants mis en œuvre par les collectivités :

- Création du centre aquatique intercommunal de sports et loisirs du Pays de St Marcellin
- Réhabilitation touristique et culturelle du couvent des Carmes de Beauvoir en Royans, entreprise par la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère.
- Soutien au projet structurant de pôle emploi-service (avec crèche-halte garderie) porté par la Communauté de Communes de Vinay.

Parmi les exemples concrets qui touchent plus particulièrement notre commune, il y a la mise en place du site internet de la mairie, avec les formations des personnes chargées de le faire vivre et l'accompagnement par le Syndicat mixte du Sud-Grésivaudan.

De part l'étendue des domaines traités par le Contrat de Pays, une partie importante de la population du territoire Sud-Grésivaudan a bénéficié d'actions mises en place dans le cadre de ce contrat, peut-être sans le savoir.

Actuellement, élus et acteurs du Sud-Grésivaudan étudient la possibilité de mettre en œuvre un nouveau Contrat avec la Région et le Département pour la période 2012-2017.

A. BUISSON

LES RUGBYMEN, CHAMPIONS DES ALPES

Malgré la pluie, les supporters de l'Albenc et de la Rivière étaient venus en force à Lesdiguières pour encourager l'Union Sportive Albinoise Rive Gauche (USARG). La première mi-temps fut tendue. Maladroite, paralysée par l'enjeu, l'Entente fit beaucoup de fautes et subit la pression des Varaciens. Après la pause, le derby tourna à l'avantage de l'USARG. Par deux fois, les avants conquérants franchirent la ligne d'en-but. Une défense acharnée parvint ensuite à maîtriser les dernières offensives adverses. La puissance et la détermination de l'Entente lui assurèrent une victoire indiscutable. Le capitaine Petrimont et ses partenaires ont pu fièrement brandir le bouclier de champion des Alpes de première série. Ceci n'était pas arrivé depuis trente ans à ce niveau de la compétition !

Un grand bravo à tous : aux entraîneurs et aux Présidents Locatelli et Karagouch qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener leur club vers les sommets. Jean Pierre était tout sourire, fier de la performance de son équipe. Une fierté partagée par les Maires de l'Albenc, de la Rivière et de tous les supporters présents.

En phase finale du championnat de France, l'USARG s'est brillamment imposée contre les bourguignons d'Is sur Tille. Au tour suivant, l'Entente n'a pas pu concrétiser sa domination face aux auvergnats du Gévaudan, et s'est inclinée d'un seul point.

L'aventure a été belle avec quatorze matchs consécutifs sans défaite cette saison, un record !



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JANVIER 2009

ACHAT D'UN DEFIBRILATEUR

Le Conseil se prononce pour l'achat d'un tel matériel. Un emplacement accessible sera recherché et une formation de secourisme sera prévue pour le personnel communal et les responsables d'associations.

VŒU CONTRE LA SUPPRESSION DES RASED

Le Conseil délibère pour le maintien des Réseaux d'Aides Spécialisées pour les élèves en difficulté. Ces structures menacées contribuent à l'égalité des chances et à la réussite des élèves.

ACTION LANCEE POUR LE NETTOYAGE DES RUISSEAUX

Ces actions seront menées par la Communauté de communes de Vinay et l'ONF. Ces actions sont financées à 40% par le Conseil Général. L'Albenc procédera au nettoyage du ruisseau du Nan avec Chantesse, et à celui de la Lèze.

AVIS SUR UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Cette demande concerne une construction à partir d'un bâtiment existant en zone Nh, dans le périmètre du château.

Considérant l'avis favorable du Service Départemental d'architecture et du Patrimoine d'une part, et la surface du projet d'extension inférieure à 200m² d'autre part, le Conseil donne son accord par vote à bulletins secrets.

SEANCE DU 23 MARS 2009

BUDGET

Le Conseil a approuvé les comptes administratifs 2008 de la commune et des commerces.

Il a affecté le résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 puis voté les taux des contributions directes, sans augmentation.

Le Conseil a voté les budgets primitifs 2009 de la commune et des commerces.

Le détail et les chiffres du budget 2009 ont été présentés dans le bulletin n°57 du mois de mars.

IMPLANTATION DES POINTS PROPRES

Deux points seront situés sur des communes limitrophes :

- zone artisanale de l'Albenc – Chantesse,
- Bouchetière (Vinay).

Deux points existants sont conservés :

- route de la scierie Bourgeat,
- devant le cimetière

Trois autres emplacements prévus :

- parking de l'entrée nord du village,
- route de la gare, derrière la poste,
- rue de l'école, derrière le local technique ou la salle des fêtes.

Deux autres emplacements sont encore à définir :

- Croix rouge
- Rue des Terreaux

CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

L'Ageden a rendu son rapport. Pour le bâtiment école-mairie, il convient d'isoler le sous-sol et le mur de la classe située au-dessus de la MJC ;

Le Conseil souhaite étudier un projet de mise en place d'un réseau de chaleur à bois, avec l'Ageden

TRANSPORTS A LA DEMANDE

M. CAMBON présente le travail effectué par la Commission transport de la Communauté de Communes de Vinay, dans le cadre de l'étude commandée par le pays Sud-Grésivaudan. Le Conseil souhaite qu'un véritable transport à caractère social ne se substitue pas aux transports existants et aux solidarités de voisinage.

PERMISSION DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

M. le Maire présente la demande d'une commerçante désirant installer des « mange-debout » devant sa boutique.

Le Conseil détermine des conditions et des règles strictes qui seront reprises pour toute demande de ce type.

L'autorisation est accordée par arrêté à titre personnel et limitée dans le temps ; elle peut être retirée à tout moment.

Les compte-rendu administratifs complets des conseils municipaux sont consultables :

- sur le panneau d'affichage de la mairie
- sur le site : albenc.sud-gresivaudan.org

Pour le maintien du bureau de poste

Projection d'un film pour le maintien de la poste de l'Albenc

Dans le cadre de la défense de la poste de l'Albenc, Nous vous invitons à la projection du film « Poste Restante ». Suivi d'un débat animé par le collectif départemental.

Venez nombreux pour le maintien du service public en milieu rural. le Mercredi 24 juin à 20 h à la salle des fêtes

FERMETURE DU PASSAGE A NIVEAU 60 (route de la gare)

Le passage à niveau sera fermé du 15 au 26 juin 2009

Nous vous prions de nous excuser pour ces désagréments

Info CCAS REPAS

Grande nouveauté cette année :

Les colis du CCAS seront distribués pour Noël !

Par conséquent, la date du repas des aînés (65 ans et +) va être modifiée, il se déroulera le 11 décembre 2009 au lieu de fin janvier.

A l'occasion de ce changement plébiscité par bon nombre d'entre vous, les membres du CCAS et du conseil municipal se feront un plaisir de vous apporter les colis à domicile.

TRAVAUX sur la place : coupure pour la mise en souterrain de la basse tension

lundi 29 juin de 8 h à 12 h

Pour finaliser les travaux de mise en souterrain de la ligne basse tension de la Place, il sera procédé à une coupure de courant du poste EDF de la Place :

- Grande-Rue en partie côté Place
- Les Sablons en partie côté Place
- Les Terreaux côté boulangerie
- Impasse du Palais de Justice

Naissances :

Timéo MARTIN	le 13/09/2008
Lana MARTINS	le 23/09/2008
Caly GOUY-PAILLER	le 10/10/2008
Lise MARTELON	le 22/10/2008
Mélissa, Elise, Violette HIBON	le 13/11/2008
Arthur, Patrice VANDENBUSSCHE	le 04/01/2009
Nolan, Alain, Yves PERARD	le 07/02/2009
Emma, Marie BERTHOLET	le 13/02/2009
Léon, Sacha DEWHURST	le 20/04/2009
Pierre, Werner, Jean DENNIEL	le 23/04/2009
Erin, Eloïse, Sophie GLENAT	le 28/04/2009

Mariages :

Eliane DE MONTMORILLON et Sylvain ZIMMER	le 25/10/2008
Karine MADET-RUFIN et Frédéric THOMASSON	le 06/06/2009

Décès :

Ginette CHOROT	le 01/08/2008
Balthazar SAVONA	le 11/01/2009

Les humeurs d'Alby Lanoix



Youpi, l'été arrive.

Vive les barbecues, la bronzette, et le farniente.

Mais prenez garde aux accidents...

Vous vous rendez compte, chaque année 20 000 personnes finissent à l'hôpital avec des brûlures plus ou moins sérieuses. Alors, même si le feu est un peu long à prendre, c'est pas grave, on boira un apéro de plus, mais il n' faut surtout pas rajouter de produits inflammables pour activer les flammes. Et pas de petits loups dans les pattes.

Mais vous savez le jardin est aussi dangereux : certaines plantes comme le laurier rose ou la digitale sont toxiques, et on sait tous

que les enfants de moins de 4 ans mettent tout à la bouche.

Alors méfiance...

Le plus grand danger en cette saison, vient surtout des piscines privées, on a beau mettre des systèmes de protection de plus en plus perfectionnés les noyades sont plus fréquentes qu'on pense. Les accidents arrivent surtout quand on est nombreux et que chacun croit que c'est l'autre qui surveille les loustics.

Il ne faut jamais laisser un enfant seul près d'une piscine et ne jamais le quitter des yeux.

Mon conseil (et celui des organismes de prévention) :

- désigner un adulte responsable de la baignade.
- Equiper les petits de brassards, bouées adaptées, ou maillots de bain à flotteurs.

- Garder un téléphone à côté de la piscine, s'il sonne vous ne laisserez pas les enfants sans surveillance.

Mais une fois la baignade terminée, c'est pas fini, il faut bien retirer tous les jouets de l'eau pour pas qu'un p'tit dégourdi tente de les attraper et surtout toujours bien penser à remettre le dispositif de sécurité.

Alors faites comme moi, apprenez à nager le plus tôt possible à vos p'tites coquilles et n'oubliez pas : le meilleur des dispositifs de sécurité ne remplacera jamais la surveillance des adultes.

A bon entendeur, salut

Signé Alby Lanoix



RESPECTEZ LES PRES, LES NOYERAIES ET LES CHEMINS !

A pied, à cheval, en vélo, en VTT, en quad, en 4X4, vous ne pouvez pas circuler n'importe où. Ce n'est pas parce qu'un terrain n'est pas clos que l'on a le droit d'y pénétrer librement. Rappelez vous que tout espace appartient à quelqu'un !

Piétiner l'herbe des prés, c'est détruire un bien précieux pour nourrir le bétail. Circuler dans un champ labouré cause un préjudice réel à l'agriculteur.

La pratique du quad en particulier est interdite dans les plantations de noyers et sur les chemins d'exploitation, comme sur tous les espaces privés. Sous les noyers, les quads peuvent provoquer des dégradations sur le matériel d'irrigation ou la structure des sols ce qui engage la responsabilité de leurs propriétaires.

De même, toutes les voies ne sont pas ouvertes à la circulation. Les voies communales et les chemins ruraux sont du domaine de la commune. Vous pouvez les emprunter librement, sans oublier que vous pouvez y croiser des piétons, des agriculteurs ou d'autres véhicules.

Les chemins d'exploitation et de servitude appartiennent aux propriétaires des parcelles desservies. Ils ne sont pas en libre accès : pour les emprunter, il faut l'autorisation du propriétaire.

Veillez également à ne pas obstruer les chemins ou les entrées de champ en garant votre véhicule.

Amis promeneurs, profitez des plaisirs de la nature en respectant les biens et la tranquillité de chacun.

Redevance incitative des ordures ménagères

Comme vous le savez, le 1^{er} OCTOBRE 2009, un nouveau mode de collecte des Ordures Ménagères va être mis en place. Il sera alors recommandé de trier le mieux possible nos déchets ménagers pour en extraire ce qui peut être valorisé. La partie fermentescible (humide : épluchures, filtre à café etc.) constitue 30% du poids de notre poubelle. Le compostage est la solution idéale pour recycler cette matière organique qui deviendra du terreau pour le jardin et le rempotage des plantes.

Le SICTOM a mis en place différentes commissions dont les élus de l'Albenc font partie pour que le changement annoncé s'effectue dans les meilleures conditions. Une d'entre-elles étudie la possibilité de créer des composteurs semi-collectifs pour permettre aux habitants qui ne peuvent composter chez eux (maisons de village, immeubles) de réduire le poids de leur poubelle de la même manière que ceux qui résident dans des logements individuels.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux personnes désireuses de participer à cette éventuelle expérience qui ne pourra se mettre en place sans la participation volontaire et bénévole des Albinois concernés.

Des composteurs de quartiers existent déjà dans certaines communes ou résidences et fonctionnent sur le mode « associatif ».

Si vous souhaitez vous mettre au compostage, le SICTOM vend des composteurs individuels à tarifs préférentiels. Pour être dans les premiers à bénéficier de conseils et de formations, vous pouvez laisser vos coordonnées à la Mairie. Nous vous rappelons également que lors du Festival de l'Avenir au Naturel, le 5 et 6 Septembre, des informations seront données sur la technique du compostage.

Manif Manif

Feux de la Saint Jean

MJC

Vendredi 19 juin

Vogue

Comité des fêtes

Samedi et dimanche 4 et 5 juillet

Feu d'Artifice

Comité des Fêtes

Samedi 4 juillet à 22 h 30

Pique-Nique Communal

Comité des Fêtes

Samedi 4 juillet à 12 h

« L'affaire de la rue Lourcine »

par la Compagnie de l'Atelier

MJC

Samedi 19 septembre

« Zic en Scène Concert »

Section Guitare de la MJC

Samedi 17 octobre à partir de 17 h

13^{ème} édition du Festival de l'Avenir au Naturel

Les 5 et 6 septembre 2009 se tiendra la 13^{ème} édition du Festival de l'Avenir au Naturel de L'Albenc organisé par l'association Espace Nature Isère.

Plus de 200 exposants sont attendus et le programme des animations se met en place : des expositions, des sorties nature guidées, des animations musicales et ludiques, des conférences et débats - avec notamment la participation de Claude et Lydia BOURGUIGNON agronomes réputés pour leurs travaux sur la biologie des sols et de la réalisatrice Coline SERREAU dont le film Solutions locales pour un désordre global, la Terre vue de la terre sortira en octobre prochain.

L'occasion pour tous les albinois de passer un week-end familial au festival, l'ambiance festive est garantie !

Il ne reste plus qu'à souhaiter que la météo soit plus clémente que l'an passé.

Programme complet disponible sur simple demande au **04.76.36.50.10**

et sur www.enisere.asso.fr, courant juillet.



CirQue filyfolia

Un cirque à côté de chez vous ce n'est pas banal.

Née en 1996, l'association « Cirque filyfolia » crée des spectacles de cirque mêlant le clown, l'acrobatie, l'équilibre, l'aérien, la jonglerie, la magie, la danse, la musique,

et bien d'autres originalités qui font de leurs spectacles des rendez-vous entre poésie et humour.

Après plus de cinq cents représentations, le cirque a animé une séance découverte pour la fête du Sou des écoles le 12 juin et sera également présent sur le Festival de l'Avenir au Naturel les 6 et 7 Septembre.

Le cirque Filyfolia part en tournée tout l'été : dans l'Allier, à Crolles, dans le Vercors, autour de Grenoble et à Vinay en spectacle de rue.

Pendant les vacances scolaires, des stages de cirque seront organisés du 6 au 10 juillet à L'Albenc, pour les enfants de 4 à 13 ans.

Venez nombreux aux spectacles de fin de stage le vendredi 10 juillet à 11h30 et à 16 h00, entrée libre.

Du nouveau à la rentrée :

Pour les enfants à partir de 3 ans (enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans des ateliers cirque verront le jour le mercredi matin. (Créneau à confirmer courant juin).

Renseignements et pré-inscription au 04 76 36 09 32. Programme : voir site www.cirquefilyfolia.com

Week end «Tous en roller» à l'Albenc

Samedi 30 et Dimanche 31 Mai tous les Albinois ont pu s'adonner aux sports de glisse tels le roller, le skate ou le roller hockey grâce aux conseils avisés de moniteurs diplômés.

Ils ont pu en outre admirer les exploits et les prouesses de professionnels ou de sportifs classés dans différentes disciplines. En effet, tout au long du week end, des démonstrations ont été faites en roller acrobatique avec le club de Sassenage, en roller artistique avec trois charmantes patineuses de l'équipe de France, en skate avec des jeunes skaters du Skate Park de Grenoble ainsi que des matchs de roller hockey.

Le samedi soir, le repas composé de petits cochons rôtis a fait salle comble malgré la pluie battante.

Dimanche matin, était organisée une course en roller qui a rassemblé une trentaine de participants, adultes et enfants.

Bref, ce week end fut un véritable succès, qui ne demande qu'à être reconduit l'année prochaine.

L'équipe rédactionnelle : Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Guy Ochier, Cheryl Rolland,



Tous à vos souris !

- Bonjour à tous :

► Il y a du nouveau sur le site de l'Albenc : albenc.sud-gresivaudan.org.

En effet, depuis quelques semaines, vous pouvez nous écrire par mail si vous souhaitez nous faire part d'informations, de remarques diverses concernant le portail informatique, de photos pour l'état civil, ou bien, nous transmettre des idées d'articles ou d'annonces à publier dans le Bulletin Municipal.

L'adresse e-mail est la suivante : web.lalbenc@orange.fr

Le rugby toujours à l'honneur



Un Albinois s'illustre encore...

Jeudi 21 mai 2009, après avoir gagné la demi finale, Quentin Bessières demeurant à L'Albenc vient d'être sacré champion de France Universitaire avec l'équipe de rugby de l'Université Joseph Fourier de Grenoble. La finale s'est déroulée à Clermont-Ferrand contre l'Université de Lyon sur un score de 39 à 23.

Quentin se consacre à une carrière de préparateur physique et vient d'obtenir sa Licence pour la plus grande joie de ses parents. Il poursuivra son cursus dans l'enseignement supérieur par un Master.

Toutes nos félicitations et bonne chance à notre champion pour la suite de sa carrière sportive et professionnelle.

